

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE MONDIAL PRESTIGE » en abrégé « GMP »

Siège Abidjan, Songon, SONGON Kassemblé non  
loin de l'église catholique, Lot 2124, Ilot 164

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 10/03/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE MONDIAL PRESTIGE » en  
abrégé « GMP »

Objet :

- Bâtiment
- Génie civil
- Travaux publics
- Lotissement et aménagement foncier
- Voirie et Réseau Divers (VRD)
- Fourniture de bureau
- Commerce général
- Assainissement
- Formation des jeunes
- Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Songon, SONGON Kassemblé non  
loin de l'église catholique, Lot 2124, Ilot 164

Dirigeant(s) M DJEHI BI TA SIMON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01773 du 24/03/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23465/GTCA/RC/2023 du 24/03/2023

